ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER

ARQUES

ETAT-CIVIL D'ARQUES. — *Naissances.* — Boopy Marceau, fils d'Aimé, terrassier, et de Laure Dauchy. — Cordonnier Marcel, fils de Louis, menuisier, et de Berthe Hilmoine. — Debaids Gabrielle, fille d'Henri, porteur de journaux, et de Adèle Delrue. — Saegeers Gérard, fils de Lambert, cristallier, et de Maria Quaden. — Haudrin Plaisant, fils de René, verrier, et de Hertsance Noël. — Bernard Charles, fils de Charles, maçon, et de Florence Castelain.

Promesses de mariages. — Hanstel Adolphe, journalier, et Vanlarhoven Louise, cristallière, tous deux célibataires majeurs domiciliés à Arques. — Copman Georges, ouvrier mineur, et Dubois Antoinette, filetière, tous deux célibataires majeurs domiciliés à Arques. — Lefebvre Gaston, terrassier, célibataire majeur, et Portenart Marthe filetière, célibataire mineure, tous deux domiciliés à Arques.

Décès. — Larivière Eugène, époux Cornez, menuisier 34 ans. — Wils Charels, époux Réant, commerçant 84 ans. — Lamoot François, époux Maes, cultivateur, 91 ans.

WIZERNES

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Le 22 avril, Obert Jules, ouvrier papetier à Wizernes, s'est luxé l'épaule. 15 à 20 jours d'incapacité de travail.

MARCHES DES 29 ET 30 AVRIL. — 82 veaux gras de 1.30 à 1.45 le kilog. — 10 veaux maigres, de 30 fr. à 45fr. pièce. — 7 moutons, de 1 fr. à 1 fr. 05 le kilog. — 93 porcs, de 1 fr. 10 à 1 fr. 15 le kilog — Blé, de 17 fr. 75 à 18 fr. 75 l'hectolitre. — Avoine, de 9 fr. 80 à 10 fr. 50 l'hectol. — Pommes de terre de 6 fr. à 9 fr. l'hectol. — Beurre, de 2 fr. 80 à 3 fr. 20 le kilog. — Œufs, de 2 fr. à 2 fr. 25 le quarteron. — Poulets (couple) de 5 fr. à 8 fr. — Pigeons (couple) de 1 fr. 40 à 1 fr. 50.

ETAT-CIVIL DE WIZERNES. — *Naissance* : Carrière Honoré, fils de Claude, industriel, et de Izrey Pauline-Victorine, sans profession à Wizernes.

Roman de Jeune Fille

Ce soir-là, en retrant du Palais de Justice, où son devoir d'avocat l'appelait chaque jour, M. Armand Jarel prévint sa femme que le lendemain il amènerait à dîner un de ses clients.

— Barderel, l'avoué de la Grand'Place, me l'a adressé aujourd'hui. C'est un homme du monde. Il vient d'hériter de grands biens dans le département où il ne connaît personne. C'est pour nous une excellente aubaine, car dans ces importantes successions il y a fort à faire. Aussi ai-je invité ce monsieur pour demain soir. D'ici là j'aurai eu le temps d'étudier le volumineux dossier qu'il m'a remis et après dîner nous pourrons causer utilement. Ah! à propos, ajouta M. Jarel en caressant complaisamment sa barbe blonde; je ne saurais trop te recommander de dire à la cuisinière de soigner le menu. Notre convive est, paraît-il, un fin gourmet tâche que ce Parisien ne soit pas trop mécontent de notre chère provinciale.

— Bien, mon ami. Comment s'appelle ce monsieur ?

— Le baron Arthur de Gomont, répondit l'avocat, appuyant emphatiquement sur le titre et la particule de son client, sans remarquer la rougeur dont se colorait soudainement les joues de sa femme.

M. Jarel gagna son cabinet pressé qu'il était de se mettre au courant de cette grosse affaire, si importante pour lui, petit avocat de province. Quant à sa femme, elle se sentait toute bouleversée. C'est que ce nom d'Arthur de Gomont représentait pour elle la grande aventure romanesque de sa vie de jeune fille, aventure qui se réduisait à peu de chose en somme, mais qui ne lui en était pas moins chère.

Il y avait de cela dix ans. Renée pas encore mariée avait accompagné ses parents à Janval-sur-Mer, station balnéaire à la mode, peu éloignée de la sous-préfecture qu'habitait la famille de la jeune fille.

Ces quinze jours de villégiature étaient l'unique aperçu que Renée avait eu de ce qu'elle croyait être la vie mondaine dont elle suivait attentivement les échos dans son journal de modes.

Elle assistait aux représentations, aux bals de casino et n'avait pas tardé à s'apercevoir qu'elle était courtisée d'une façon très respectueuse mais très pressante par un homme de quarante-cinq ans environ, aux allures aristocratiques, au monocle et à la légère calvitie d'une suprême élégance. Même un soir, il l'avait invitée pour une valse et Renée avait cru défaillir en se sentant emportée dans les tourbillons de la danse, serrée contre la poitrine de son cavalier qui lui murmurait à l'oreille des choses banales, mais qui paraissaient exquises aux dix-huit ans romanesques de la jeune fille. La valse finie, il l'avait entraînée faire le tour de jardin. A évoquer ces souvenirs Renée se sentait tout aussi émue que ce soir-là, lorsque sous l'ombre complice des grands arbres, un peu étourdie grisée par la musique, la danse, les lumières du bal auxquelles succédait brusquement la sereine tranquillité de cette belle nuit d'été toute parfumée de l'arome des fleurs et des senteurs du large, elle avait entendu son cavalier lui avouer son amour et frôler de sa longue moustache son bras frêle et délicat.

Mais il avait fallu rentrer au casino, car M. et Mme Carlier, les parents de Renée, auraient pu s'inquiéter de l'absence de leur fille.

Elle revoyait son amoureux, lequel, après l'avoir reconduite prenait congé le buste légèrement incliné en un salut respectueux qui laissait apercevoir la légère tonsure dont s'ornait le sommet de son crâne. Puis il avait disparu se mêlant à la foule bruyante dont les salons étaient pleins.

Par une question posée adroitement à un chasseur du casino Renée avait appris que son cavalier était le baron Arthur de Gomont. Mais le séjour que M. Carlier comptait faire à Janval étant terminé, il avait fallu repartir le lendemain même et depuis Renée n'avait plus entendu parler de celui qui avait oublié cette aventure d'un soir, et dont elle se souvenait toujours.

Les mois se passèrent et deux ans plus tard, Renée consentait sur les instances des siens à épouser Armand Jarel, jeune avocat de la ville, se jurant bien de garder toujours en son cœur le souvenir de l'élégant et oublieux baron.

Et voilà que brusquement il rentrait en sa vie, ramené par Armand Jarel. Toute la nuit et la journée qui suivirent, Renée fut tourmentée, nerveuse et lorsque le soir venu elle entendit son mari rentrer avec leur hôte, le cœur lui battit à se rompre et ses yeux se fermèrent. Cependant M. Jarel faisait les présentations et Renée entendait de nouveau résonner la voix charmeuse qui lui avait si bien parlé d'amour sous les grands arbres du casino.

Elle s'attendait à ce qu'il la reconnût, se troublât, mais point, et ayant osé enfin ramener les yeux sur son interlocuteur, elle constata à sa parfaite tranquillité qu'il ne se rappelait nullement la soirée écoulée dix ans auparavant. Cela fut très douloureux au cœur de la jeune femme.

— Bah ! se dit-elle, essayant malgré tout de garder une illusion, il ne s'attendait pas à me retrouver ici, puis ce salon un peu sombre ne lui permet pas de distinguer nettement mes traits, mais tout à l'heure dans la salle à manger sous la lumière crue de la lampe je suis bien certaine qu'il me reconnaîtra.

Pour cacher son trouble elle sortit sous prétexte de donner quelques ordres.

Le dîner s'achevait M. de Gomont causait bruyamment avec son avocat. La bonne chère avait mis le baron de bonne humeur et il en témoignait sa satisfaction par une bienveillante familiarité. Quant à Renée, elle avait eu beau se mettre en évidence, en pleine lumière, les traits fins et délicats de son visage n'avaient évoqué aucun souvenir dans la mémoire du baron Arthur. Elle n'était pourtant pas changée au point d'être méconaissable surtout pour un amoureux. Mais hélas ! combien ces dix ans avaient pesé lourdement sur lui ! Ce n'était plus l'homme à l'allure encore jeune qui valsait si allègrement dans la grande salle du casino de Janval. Sa démarche s'était appesantie sous le poids du ventre qui maintenant bombait largement le gilet et la redingote. La calvitie distinguée de jadis s'était élargie gagnant les tempes, ne laissant autour de la tête qu'une couronne monacale, et les yeux sous leurs paupières fripées avaient perdu toute vivacité, tout éclat. Renée, désolée et stupéfaite, constatait douloureusement ces choses.

Ainsi son roman de jeunesse, cet amour caché au plus profond d'elle-même et dont la flamme discrète avait illuminé ses vingt ans, c'était ce gros vieil homme qui le personnifiait. C'était navrant et grotesque à en pleurer.

Cependant tout en dégustant son café, M. Jarel expliquait avec complaisance à son client ce qu'il convenait de faire pour régler au mieux les affaires en suspens et, comme après avoir conclu, il attendait de celui-ci quelques marques d'approbation qui ne venaient pas, il constata avec stupeur que le baron, engourdi par la digestion du bon repas qu'il venait de faire, s'était tout bonnement endormi.

Maintenant, les paupières closes, le masque détendu, la mâchoire pendante, il dormait profondément, bien calé sur son siège, les bras abandonnés, la respiration calme et la tête dodelinante.

Et comme Armand Jarel restait interloqué devant le dormeur, Renée éclatant en sanglots se jeta brusquement à son cou.

Henriette LEENHOUDER.

TRIBUNE MINIERE

Apports de plusieurs mineurs

Aux mines de Lens

FOSSE N° 9. — *Rapport de visite au délégué mineur M. Fradcot.* — Descendu à retard aux tirés pour opérer une visite régulièrement, j'ai parcouru toute l'exploitation de la veine Théodore. Il y a obstacle à la marche de poubions à toutes les tailles. Les garnages des poubies ne sont pas entretenus régulièrement. La voie Schnel est défectueuse au sujet des bines et bois cassés. Des pierres menacent de tomber.

Visité ensuite la veine Théodore par Alfred bis. La voi numéro 200 manque d'air. On a déboisé le chassis de retour du 195, ce qui fait que, si un éboulement venait à se produire dans le dernier, les ouvriers seraient prisonniers à front.

Les voies 199 et 201 présentent l'aspect de vieux travaux, tellement elles sont défectueuses. La taille Dédoin, à front de la voie 192 est placée entre deux accidents. Il y a plus de 20 travers vides. Je ne comprends pas que l'on puisse laisser travailler des ouvriers dans de pareilles conditions. Une pression de terrain peut effondrer la taille engloutissant les ouvriers sans en avoir donné la moindre prévenance.

Je proteste contre cette manière d'exploiter, et je demande qu'une enquête soit faite afin que je puisse prouver au corps des mines le sans-gêne de l'exploitant.

FOSSE N° 13. — Appelé par l'exploitant pour enquêter sur l'accident survenu à Minche Victor 37 ans, demeurant à Vermelles, le délégué mineur Butsine a fait une enquête, de laquelle il ressort ce qui suit : Minche, sa journée terminée, regagnait l'accrochage par la bowette 1301, quand, arrivé à la bifurcation du 13 couchant, son pied droit fut pris sous une traverse de l'aiguille et il tomba sur les genoux, ce qui lui occasionna une plaie contuse du genou droit.

D'après les déclarations du témoin Desmarets, Xavier et du blessé du lui-même, le délégué conclut à un cas fortuit.

Aux mines de Meurchin

FOSSE N° 5. — *Rapport d'accident du délégué mineur Sauvage :*

Averti par l'exploitant qu'un accident était survenu à Drelon Célestin, 16 ans, je me suis rendu sur les lieux de l'accident pour faire mon enquête. J'ai recueilli du blessé la déclaration suivante : « J'étais occupé comme rouleur dans la voie numéro 72/10 ; je prenais les berlines chargées au plan 18 et je les conduisais au plan 10. Arrivé à une certaine distance dans la voie, ma berline s'arrêta ; je criai à mon camarade d'arrêter, mais il n'a pu retenir sa berline, à cause de la pente qui existe à cet endroit. Je poussais sur la berline, croyant la faire avancer, et je fus tamponné entre la berline que je conduisais et celle de mon camarade. Je fus blessé au poignet droit, qui est fracturé. »

Le témoin Rigal Jules confirme la déclaration du blessé. D'après mon enquête sur les lieux de l'accident, j'ai trouvé que les cailloux tombés sur le roulage venaient de la mézière du bois de voie ; la queue employée au troussage était pourrie. L'accident est survenu par suite de la pente du roulage qui existe à cet endroit et pour ce motif la compagnie est responsable.

La Pastorine
Peinture Email
donne aux objets un brillant comparable à celui de la porcelaine. Elle s'applique au pinceau en une ou deux couches. Résiste aux intempéries et à tous lavages. En vente chez tous les Marchands de couleurs. *Exiger la marque.*
Vente en Gros : CHANELET, 103, rue Lafayette, Paris.
* Fabricant de Produits chimiques et Vernis
Deux Grands Prix : Londres 1908, Nancy 1910.

EAU GORLIER Adoucit la Peau, donne au teint Fraîcheur et Velouté
Flacon 2f50, 3f50, 10 fr. *Vente Partout.* Incomparables.

PROGRAMME DES SPECTACLES

AU KURSAAL

Ce soir, lundi, à huit heures et demie. Le grand succès : LILLE-CHANTECLERC, la grande revue locale sera donnée avec toutes les attractions habituelles.

GRAND-THEATRE

Ce soir, lundi, à huit heures et demie : NICK CARTER, le grand drame policier, avec le concours des Chiens Policiers et Mlle Lie Bruyère la danseuse de l'Olympia de Paris. A ces deux représentations tous les billets de famille sont valables.

Comme nous l'avons annoncé après entente entre M. Zeller et M. Beurdette les représentations de NICK CARTER continueront jusqu'au jeudi 5 mai inclus, jour de l'Ascension, la pièce sera jouée en matinée et en soirée.

OMNIA PATHE, (Rue Esquermoise)

Aujourd'hui matinée à prix réduits à quatre heures et demie ; soirée à huit heures trois quarts.

L'ENLEVEMENT DES SABINES sera donné aux deux représentations ainsi que les scènes comiques si amusantes dans lesquelles jouent M. Prince et M. Max Linder. On donnera également LE HEROS DE MARSEILLE (succès de fou rire).

Actualités — Voyages — Comédies — Drames.

T. l. j. : Cinématogr. gratis aux Galeries Lilloises

C'EST LE PRINTEMPS

Depuis quelques jours, le beau temps nous est revenu. C'est le printemps. C'est le réveil de la nature. C'est le retour à la vie. C'est aussi, pour un grand nombre de personnes, le retour des indispositions, des douleurs, des maladies occasionnés par le changement brusque de saison. C'est donc le moment de rafraîchir le sang, de se nettoyer le corps ; mais il faut éviter les purgatifs violents, à bases minérales dont l'usage détermine souvent de l'irritation, de la fatigue et de l'affaiblissement. Ces inconvénients ne sont pas à craindre avec les **Dragées de Santé**, dont l'action douce et bienfaisante est due aux principes végétaux qui en constituent la composition. Aussi, ces **Dragées** conviennent-elles bien à cette époque de l'année pour réveiller l'activité des voies digestives et rétablir ainsi le jeu normal et régulier des principales fonctions de l'organisme. L'emploi de ces **Dragées** n'assujettit à aucune disposition particulière, puisqu'on les prend le soir, au dernier repas. Elles conviennent à tous les tempéraments, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse. Leur prix est à la portée de toutes les bourses, même les plus modestes, puisque la boîte qui contient **100 Dragées** ne coûte que 1 fr. 50 dans toutes les pharmacies et au dépôt général, chez M. DUBUS, 7, rue des Arts, à Lille, qui en fait l'envoi franco contre la somme de 1 fr. 60 en mandat-poste.

Dans les Forêts des Vosges

Les guérisons des Pilules Pink

Lettre d'un jeune bûcheron

M. Louis-Charles Mongel, âgé de 25 ans, à sa sortie du service militaire, avait repris son métier de bûcheron, à Merelle, où habitent ses parents, dans la partie des bois appelée section du Phény. Le métier est dur, il faut travailler par tous les temps ; comme savait M. Mongel Victor, le père, mais ont bien du mal mon fils était trop vif, il s'estimait du tort. Ce qui veut dire que Charles Mongel étant surmené au travail, était tombé malade.

Mais dans la famille il y avait eu, il y a quelque temps, une bien heureuse guérison. Mlle Marie Mongel affaiblie, anémiée, avait été guérie par les Pilules Pink et s'était, depuis, merveilleusement portée. Charles Mongel et son père se souvinrent des Pilules Pink et le fils ayant choisi le bon médicament qui avait si bien guéri sa sœur, guérit à son tour.

« Mon père, écrivait-il récemment à M. Gobin, vous a signalé, dans sa dernière lettre, l'amélioration très sensible que j'avais obtenue grâce à vos Pilules Pink. J'ai continué le traitement, bien entendu, et je viens vous faire part aujourd'hui de ma guérison complète. Mon appétit est revenu aussi bon qu'autrefois, je digère parfaitement la nourriture lourde comme celle qui est légère. Je n'ai plus de points de côté ni cette respiration courte qui me prenait à la moindre course et même au moindre travail. Je n'ai plus d'étourdissements, plus de bourdonnements dans les oreilles. Je dors bien et n'ai plus de cauchemars. Enfin, j'ai bien meilleure mine et me sens très fort. Je me félicite d'avoir été si vite guéri. »

De cet exemple que nous citons aujourd'hui, (nous pourrions en citer des centaines semblables), il faut retenir plusieurs choses, dites non pas par nous mais par les personnes guéries elles-mêmes.

Les Pilules Pink guérissent l'anémie, la pauvreté du sang : voilà une famille où elles ont donné deux guérisons sur deux malades.

Les Pilules Pink guérissent rapidement. M. Mongel dit : « Je me félicite d'avoir été si vite guéri. » Etre guéri, être vite guéri, ne pas traîner, voilà le rêve de tout malade, du malade travailleur particulièrement.

Les Pilules Pink donnent des guérisons durables. Mlle Marie Mongel, sœur de M. Louis-Charles Mongel, a été guérie par les Pilules Pink il y a environ quatre ans. Depuis, elle n'a pas cessé de se bien porter.

Les Pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, neurasthénie, douleurs, irrégularités.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie A. Gablin, 23, rue Ballu, Paris : 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

La Fortune pour 2 Fr.

Lorsque vous achetez 2 fr. une pochette contenant 4 billets de loteries, vous ne prenez part qu'à quatre tirages et vos trois francs étaient perdus !

Nous vous offrons pour 2 fr. seulement pendant 3 ans :

93 Tirages.
244.850 lots.
53 Millions de fr.

et à l'expiration des 3 ans, les titres qui forment votre série vous appartiennent et leur valeur, grossie des lots en dessous de 10.000 fr., sont partagés également entre tous les ayants-droit de la série.

Les lots de 10.000 fr. et au-dessus ayant été répartis immédiatement après le tirage, c'est une opération claire, simple et loyale.

Prenez donc, aujourd'hui même, un BON DE PARTICIPATION DE L'EPARGNE SOCIALE FRANÇAISE, qui vous permettra de participer à ces tirages.

En vente par nos Vendeurs, Dépositaires et Bureaux de Tabac.

Chronique des Sports

COURSES DE LILLE

Voici le programme des Courses de Lille qui auront lieu le jeudi de l'Ascension, 5 mai 1910, à deux heures et demi précises :

Prix de la Deûle (au trot monté) : 1.500 fr. — Galgala, à M. O. Rondony. — Donge Creux, à M. A. de Wazières. — Héros, à M. C. Hennebo. — Honorine, à M. L. Derguesse. — Henri M, à M. L. Derguesse. — Gaillard, à M. C. Cardon. — Grégor Wilkes, à M. P. Choquet.
7 engagements.

Prix de la Société des Steeple-Chases de France (Haies) : 1.200 fr. — Hoquet, à M. Siméon. — Frênes, à M. A. Bajon. — Luth, à M. H. de Munun. — Algésiras, à M. L. Vidal. — Marengo II, à M Gauvain. — Ketty III, à M. A. de Bellegarde. — Corncob, à M. le comte A. Niel. — Highlander, à M. Francolin Rieul. — Villeruyt, à M. C. d'Angerville.
9 engagements.

Prix des Chênes (trot monté ou attelé) : 2.000 francs. — Soubrette, à M. G. Peycelon. — Avenir, à M. G. Delebart. — Friedland, à M. P. Godet. — Gianeur, à M. E. Leplaire. Goéland, à Mme veuve Forcinal. — Finance, à M. L. Jollet. — Eglantine, à M. G. Derossy. — Fortunio, à M. L. Perrot. — Frégate, à M. A. Verriest — Francesca, à M. H. Lefebvre. — Favori, à M. P. Buffard. — Fernande, à M. O. Caroulle. — Fulton, à M. F. Tassin. — Georgina, à M. L. Hémard. — Greuze, à M. L. Hémod. — Foggia, à M. Hochard. — Embuscade, à M. F. Pollet. — Flava, à M. P. Dubus.
18 engagements.

Prix des Chalets (Steeple militaire (2e série) : 800 francs (objets d'art). — Escopett, à M. Liauzu. — Sylvestre II, à M. Coudry. — Fleur II, à M. Laffrat. — Idée II, à M. Rodez. — Marathon, à M. Labouche. — Le Courbat, à M. De Forsanz. — Titurel, à M. Godeau. — Souletine, à M. De Massas. — Aoucas Blanc, à M. Chabert. — Blue Dye III, à M. De Coux. — Rip, à M. Legrand. — Beaucaire, à M. Berthet. — Tabellion, à M. Favre. — Pierrette, à M. Pagès. — Rexer, à M. De Rochemontoix. — Arabella, à M. Chandelier. — Lophophore II, à M. Guise. — Lady Démocrat, à M. Garnier. — Charmontx, à M. Pirlou. — Meunier, à M. Pinotean. — Courtoise, à M. Bruyère. — Alcias, à M. Montel. — Jacopo, à M. La Batée. — La Hague II, à M. de Warren. — Cher Ami II, à M. Andrieux. — Josetine, à M. d'Anglrville. — Omnium, à M. de Nouailian. — Vénus VI, à M. de Malherbe. — Anatole, à M. de Bellegarde. — Fantôme III, à M. Aucrain.
30 engagements.

Prix National (trot monté ou attelé) : 1.500 fr. — Femina, à M. A. de Wazières. — Hélice, à M. A. de Wazières. — Galibot, à M. Labelette. — Dragonnl, à M. P. Godet. — Galérien, à M. Costenobel — Glaïeul, à M. C. Hennebo. — Fantasia, à M. A. Bourgeois. — Gamin, à M. P. Buffard. — Fortunio, à M. L Perrot. — Glane, à M. C. Cardon. — Falmouth, à M. J. Défontaine. — Ergoline, à M. H. Lefebvre. — Gladiateur, à M. E. David. — Emouchet, à M. R Lobert. — Frégate, à M. A. Verriest. — Bécassine, à M. De Riemaecker. — Souveraine, à M. De Riemaecker. — Falsacappa, à M. A. Demarcq. — Grégoor Wilkes, à M. P. Choquet. — Flyer, à M. Smeets.
20 engagements.

Prix du Paddock (obstacles) : 2.000 francs. — Le Dauphin, à M. le comte J. d'Andlau. — Frise II, à M. Jacquin. — Marfondi, à M le vicomte de la Hitte. — Master Bob II, à M. P. Minelle. — H. M. The Grafter, à M. G. Gautier de Clarvie. — Gladys, à M. G.-K. Rodez
6 engagements.

CYCLISME

LA FETE DU Xe ANNIVERSAIRE DU NORD-TOURISTE

On sait qu'à l'occasion de son dixième anniversaire, notre association régionale le « Nord-Touriste », organise pour le 22 mai prochain une grande fête qui sera donnée au Grand-Théâtre-Hippodrome de Roubaix.

Cette fête sera précédée le matin, par l'assemblée générale annuelle ; à midi un grand banquet (par souscription), sera servi au foyer du Théâtre-Hippodrome.

M. le Préfet du Nord, protecteur du « Nord-Touriste », a bien voulu en accepter la présidence.

Pour assurer à la matinée artistique, un succès sans précédent, le « Nord-Touriste » a fait appel au concours d'artistes de grand talent : Mlle Tissier et M. Cailloux, de l'Opéra-Comique, ses prix du Conservatoire de Paris 1909 ; M. Charles Deruck, 1er prix du Conservatoire de Paris 1909 ; M. Georges Jaumard, artiste violoniste de 9 ans ; M. Jules Watteuw, etc., etc.

La seconde partie de cette matinée consistera en l'interprétation d'une revue opérette inédite de M. Paul Samain, musique arrangée par M. A. Cousin, interprétée par une troupe d'excellents artistes, sous la direction de l'impresario réputé, M. Famery.

La Compagnie du Nord a accordé la réduction individuelle de 50 % pour tous les sociétaires qui viendront le 22 mai prochain, assister à Roubaix, à la fête du Xe anniversaire du N. T.

Pour profiter de cette faveur les intéressés sont priés de consulter le dernier Bulletin mensuel illustré (mars 1910), qui leur est servi gratuitement.

LUTTE

DEFI RELEVE

M. François Le Breton, demeurant rue Pastourelle, à Paris, nous écrit :

« J'ai l'honneur de vous aviser que je relève le défi de M. Louis Lemaire, pour un match de lutte à disputer à la date qui lui plaira pour un enjeu de 500 francs. »

COLOMBOPHILIE

A LENS

Nous rappelons le grand concours de pigeons-voyageurs sur Creil, organisé par la « Revanche », qui a son siège chez M. Gossart, rue Paul Bert, fosse numéro 9 à Lens.

Il y aura 100 francs de prix d'honeur, et 3 prix d'excellence offerts aux 3 premières séries de 2 pigeons désignés.

La mise par pigeon est fixée à 0 fr. 80 pour frais, honeur et excellence. La mise en loges aura lieu samedi 7 mai, de 5 à 7 heures, Rayon : 8 kilom. 500.

LES COQS

A LILLE

Mercredi 4 mai, à l'établissement Jouniaux, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, grand concours de coqs, 20 pour 60. 20 sociétés y prendront part. Mise au parc à 6 h. 1/2. Pour les mises, s'adresser au Cheval Russe, 29, place des Reignaux.

TOUTES LES FAMILLES
soucieuses de leur santé devraient toujours avoir une petite provision de quelques litres de l'excellent VIN de
BANYULS-TRILLES
et en prendre un verre avant chaque repas si elles veulent se réconforter agréablement, car cet incomparable et délicieux apéritif est soigneusement préparé avec un vieux vin exquis et le meilleur quinquina.
Il est d'ailleurs recommandé par le Corps médical depuis longtemps aux Dames, Hommes et Enfants.
On le trouve chez tous les Entrepositaires et dans les principales épiceries.
Exigez l'étiquette sur la bouteille.

Chronique Financière

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, 29 avril 1910.

MARCHE A TERME

Les transactions déjà si peu abondantes des dernières semaines, l'ont encore été moins, par suite des opérations de liquidation de fin de mois pendant la huitaine écoulée.

Cette pénurie d'affaires n'a cependant pas empêché la fermeté de régir la tenue des Valeurs traitées à la Coulisse.

Le dividende proposé à l'assemblée du Métropolitain e Paris, qui se tiendra le 9 mai sera de 20 francs.

COMPTANT

La tendance générale du Marché du Comptant s'est sensiblement améliorée cette semaine. Elle a surtout favorisé les Banques, les Tramways et les Valeurs Coloniales, les autres titres se contentant de reproduire leurs cotations précédentes.

Les Banques font montre d'une grande résistance.

Du rapport de la Banque de Bruxelles à l'assemblée du 23 avril, il résulte qu'après approbation du bilan présenté que les réserves de cet important établissement financier s'élèvent à 9.650.000 fr. et que le dividende sera de 9 % ou 45 fr. par action.

Au Crédit Général de Belgique, la rémunération a été fixée par l'assemblée du 26 courant à 7 fr. par action et à 8 fr. par part de fondateur.

Les Chemins sont calmes par continuation.

Il nous revient que le Conseil d'administration de la Compagnie Auxiliaire de chemin de fer au Brésil a décidé de proposer à la prochaine assemblée de fixer le dividende à 35 fr., tant pour action privilégiée que par action ordinaire, tout en dotant très largement les divers comptes d'amortissement et de réfection.

Les Tramways ont bénéficié de dispositions meilleures.

Le prochain dividende sera fixé à 6 fr. 50 pour les Tramways de Rome-Milan-Bologne.

A l'assemblée des Tramways d'Alexandrie, qui se tiendra le 4 mai, il sera permis au Conseil de proposer la répartition d'un dividende de 6,75 par action privilégiée, de 2 fr. 15 par titre libéré de 25 fr. et de 6 fr. par action de dividende.

Rien n'est venu troubler le calme dans lequel les Valeurs Sidérurgiques semblent se complaire depuis quelque temps déjà.

La Providence Belge augmente son capital par l'émission de 6.000 actions nouvelles au prix de 2.200 fr. l'une.

La Société Minière et Métallurgique de Monceau-Saint-Fiacre émet 10.000 obligations à 1/2 % de 500 fr. chacune au prix de 495 fr., dont 25 fr. payables à la souscription du 1er au 6 mai et 470 francs, plus les intérêts courus à la répartition le 17 mai.

L'allure des Valeurs Houillères n'est pas uniformement favorable.

L'assemblée des actionnaires de la Société Herve-Wergifosse, qui aura lieu le 9 mai, aura à statuer sur la proposition de répartir un dividende de 30 fr. par action.

Le dividende de l'action de la Société La Concorde a été fixé à 80 fr. par l'assemblée tenue le 20 avril.

Nous apprenons que le Conseil de Hasp-Sambre proposera à l'assemblée annuelle du 9 mai de fixer à 20 fr. la rémunération de l'exercice écoulé.

Au Nord de Flénu, le chiffre du dividende sera fixé à 30 fr. par action privilégiée.

Les Valeurs d'Entreprises d'Eclairage ont marqué d'activité.

Le Conseil de l'Electricité du Midi de la Russie compte proposer la répartition d'un dividende de 12 fr. par action de capital, et de 7 fr. par action de jouissance.

Les Valeurs Coloniales ont été, dans leur ensemble, mieux disposées, sur l'annonce d'une hausse sensible des prix du caoutchouc à la vente publique qui a eu lieu le mardi 26 avril, à Anvers.

Pour être renseigné rapidement et d'une façon précise sur toutes les valeurs de Bourse et notamment sur les Charbonnages s'adresser au Journal
LE RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL
publié à Lille, 5, Grand'Place.
On y trouve toutes les informations financières intéressantes et une Revue des Marchés de Lille, Paris et Bruxelles.

Le Gérant : Emile GESSI
Lille, 186 bis, rue de Paris.

FEUILLETON DU 2 MAI — N. 83

LE BORGNE NOIR DE FIVES

VINGT ANS D'AVENTURES POLICIERES

par Alex WILL

et X..., ancien inspecteur de la Sûreté de Lille

Mon rapport ne pourra que vous être entièrement favorable.

— Mais, dites-moi ?

— Comment comptez-vous sortir de la situation présente ?

— « C'est l'angoisse de mes nuits !

— Je ne vois nulle échappatoire !

— Démasquer cette Cousine Eva qui m'accuse injustement, c'est trahir mon secret.

— Ne pas la démasquer, ne pas m'expliquer, c'est l'inévitable condamnation !

— « Oui !

— Je doute fort que vous puissiez vous tirer d'affaire, dans l'état actuel des choses, devant la Cour d'assises ! Je vous le dis franchement.

— « Je le sais. Mais que faire ?

— A quoi bon la liberté si j'ai failli au serment que je me suis fait de venger Thrinette ?

— A quoi bon ce désir de punir les coupables si je dois périr sur l'échafaud ?...

— « L'alternative est enfermée dans un cercle vicieux, certes...

— « Voici bientôt quatorze ans que je lutte, docteur, quatorze ans dont tous les jours ont été des combats entre mon courage et mon désespoir...

— J'avais jusqu'ici réussi à assurer, en dépit de tous les échecs, la victoire au courage...

— Maintenant, je n'ose plus avoir cette fierté !

— J'avoue que je désespère...

— Je suis vaincu. Mes ennemis triomphent, eux qui sont les valets du Vice et les servants du Mal !

— « Ne vous alarmez pas ainsi ! Vous devez au souvenir que vous aimez de rester l'homme énergique que vous avez toujours été !

— « A quoi bon l'énergie quand on est comme moi emprisonné par les fatalités de la vie ?...

— « On trouve moyen d'en sortir !

— « De la Fatalité ou des Murs ?

— « Des deux !

— « Que dites-vous là, docteur ?

— « Je vous parle le langage de la témérité. Ayez-en, au moins, si vous n'avez plus de courage !

— « Ne me raillez pas ! Vous savez bien que je ne puis plus rien...

— « Quand on veut une chose, on peut toujours la réaliser...

— « Ce sont là des mots !

— « Non, c'est une maxime d'énergie.

— « Eh bien, si je voulais fuir, comment le pourrais-je ?

— « La prison n'est pas un modèle de sécurité... Il y a déjà eu maintes évasions ici.

— « Mais ceux qui s'évadaient avaient des complices.

— « Trouvez-en !

— « Où ?

— « Parmi vos amis.

— « Je n'en ai plus !

— « Vous me calomniez !

— « Vous, docteur !

— « Ne suis-je pas votre ami ?

— « Si, c'est bien vrai. Mais je ne peux songer à mêler le nom illustre du docteur Van Goya à une vilaine histoire d'évasion... l'évasion d'un homme presque déjà condamné à mort !

— « Mon cher ami, je vous ai dit déjà quelle sympathie m'attirait vers vous. J'ai une confiance absolue dans cette instinctive attirance qui se manifeste en moi, à l'égard de certaines personnes, de très rares personnes... Notre instinct a une sûreté d'informations et d'appréciations inconscientes que notre intelligence ne possède point à un pareil degré.

— J'ai la conviction que vous m'avez dit la vérité, que vous êtes innocent.

— A la suite d'un évènement dont je vous parlais tout à l'heure et qui a, lui aussi, porté un coup terrible à la quiétude de ma vie, je me suis juré de faire autant de bien que je le pourrais durant ma vie.

— Je me suis attaché passionnément aux œuvres de sciences, parce que je suis persuadé que servir la science c'est servir le bonheur humain...

— Eh bien, je ne veux pas que la Justice frappe aveuglément un coupable !

— Il y a des moments dans la vie où les lois sont injustes, où tout ce qui est fait pour aider la cause du Bien, devient l'auxiliaire du Mal, par suite de fatales coïncidences.

— A ces moments-là, il vaut mieux éviter la crise, fuir la tempête, attendre que l'ordre normal et juste soit rétabli.

— Je veux vous assister dans ce moment critique.

— Vous vous évaderez !

— « Docteur, est-il vrai que vous me conseillez cela ?

— L'évasion de l'inculpé, n'est-ce pas toujours considéré comme la preuve de sa culpabilité ?

— Abandonner la Justice sans m'être justifié devant elle des infâmes accusations qui pèsent sur moi, n'est-ce pas laisser croire à mon impuissance de me laver des calomnies, n'est-ce pas l'Aveu ?

— « Certainement, aux yeux des hommes vous paraîtrez coupable !

— Mais est-ce qu'à l'égard de votre conscience cela changera rien au Passé ?

— En restant ici, vous renoncez à la poursuite de l'Œuvre que vous vous êtes tracée.

— Vous assurez le triomphe de vos ennemis.

— En profitant de l'offre que je vous fais, vous acceptez la possibilité d'accomplir votre Devoir...

— Après, il adviendra ce qu'il pourra !

— « Vous avez raison, mille fois !

— Votre sagesse triomphe de mes hésitations.

— Mais comment m'évader ?

— « La fenêtre de votre cellule donne sur le chemin de ronde...

— « Oui, mais le chemin de ronde est gardé nuit et jour !

— Hors du mur d'enceinte, des sentinelles veillent encore, baïonnette au canon !

— « Votre cellule est au rez-de-chaussée.

— Il faut fuir par le sol.

— « Comment cela ?

— « C'est un projet peut-être insensé, peut-être seulement très hardi...

— J'y ai songé depuis pas mal de temps, je l'ai étudié avec un certain soin, car la proposition que je voulais vous faire aujourd'hui, il y a longtemps que je la ruminais...

— En dessous de la prison se trouve un bras des égouts ou, plus exactement, des canaux souterrains qui sillonnent Lille en tous sens.

— J'ai de fortes raisons de penser que cette ramification du canal souterrain qui circule sous la rue de la Monnaie, où jadis il alimentait un moulin à eau, que cette ramification, dis-je, passe ici sous le sol de votre cellule...

— J'ai parmi mes connaissances un brave égoutier dont j'ai sauvé la petite fille d'une façon presque miraculeuse, lors de fièvre typhoïde...

— Cet homme m'a emmené avec lui dans un des voyages quotidiens qu'il fait dans le Lille souterrain. Il possède les clés de toutes les portes, connaît son domaine obscur comme s'il n'en était jamais sorti, et il m'a conduit sous la prison en me donnant des indications telles que je